

Des certificats de CO2 grâce aux forêts jurassiennes ?

Depuis 2016, la canton du Jura héberge une réserve forestière d'une surface de 174.87 ha à Droit du Vallon Soulce – Undervelier. La République et le Canton du Jura est propriétaire de cette forêt. Il s'engage à renoncer à utiliser le bois, et la biomasse de bois qui en résulte stocke le CO2, réduisant ainsi sa concentration dans l'air. Le but est également de créer ainsi un habitat pour les espèces menacées, telles que les Bacchantes, la Rosalie des Alpes et les chats sauvages. En échange à son engagement, le propriétaire de la forêt reçoit un montant fixe d'argent par certificat de protection du climat vendu – ainsi que par tonne de CO2 réduite. Ce projet est inscrit sur le site myclimate.org et est soutenu par la Confédération.

Depuis cette année, la canton de Soleure suit un projet pilote de la Confédération. Des propriétaires de forêts s'engagent à réduire l'abattage de bois les 30 prochaines années sur une surface délimitée pour le même but que le projet cité en haut du canton du Jura. Pour la compensation des pertes financières, des certificats CO2 seront générés et vendus. Avec ce projet, on veut développer une méthodologie qui sera applicable sur la totalité du territoire Suisse. Sera également créer une organisation nationale qui réunit les principaux concernés. Par la suite, des organisations et exploitations forestières d'autres cantons pourront se joindre à ce projet.

Les prix de bois étant basses ces dernières années, ce genre de projet pourrait être intéressant pour les propriétaires de forêts jurassiens et une piste pour valoriser leurs biens. Le canton du Jura étant le deuxième canton suisse le plus boisé après le Tessin, il devrait à notre avis s'intéresser à toute piste concernant ce sujet. En plus, ce genre de projet pourrait démontrer que le canton passe des paroles aux actes concernant la protection du climat et permettrait aux entreprises et aux privés d'y contribuer avec l'achat de certificats CO2.

Le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

- **Est-ce que le Gouvernement était au courant de ce projet pilote qui est en cours au canton de Soleure?**
- **Est-ce que le Gouvernement prévoit d'adhérer à ce projet?**
- **Si tel n'est pas le cas, le Gouvernement a-t-il déjà exploré d'autres pistes ou est-il plutôt attentiste sur la question ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 17 avril 2019

Pour le groupe UDC
Brigitte Favre

